



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

du 27 avril 2010

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 21H
Tous les conseillers sont présents
Guy Moris est élu secrétaire de séance et en accepte la charge

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 30 mars 2010 est approuvé à l'unanimité

Avant d'ouvrir la séance, les représentants de l'ONF font un exposé du plan d'aménagement de la forêt communale.

Durant cet exposé M. Le Maire les informe que ce plan d'aménagement ne sera pas adopté par le conseil municipal suite au différent actuellement en cours concernant les parcelles 29,30 et 31 que la commune souhaite retirer du régime d'exploitation forestière.

L'exposé est cependant mené à son terme et laissé en suspend dans l'attente du règlement de ce différent avec l'ONF.

Les représentants de l'ONF quittent la salle de réunion à 21H

M. Le Maire demande aux conseillers municipaux d'ajouter à l'ordre du jour l'autorisation de contacter Maître ANTOINE, avocat, pour relancer le dossier ONF.

1) **Demande de M. Le Maire de contacter Maître ANTOINE pour relancer le dossier ONF**

Le conseil municipal de Merrey sous Montrond demande à l'ONF que les parcelles 29,30 et 31 soient retirées du régime d'aménagement de la forêt communale, soit une surface d'environ 9 hectares.

Il s'appuie pour cela sur le fait que ces parcelles sont exploitées par la carrière, qu'elles ne seront jamais reboisées et qu'en conséquence elles perdent leur vocation forestière.

En échange le conseil municipal propose à l'ONF d'inclure dans le régime d'aménagement de la forêt communale les parcelles situées au « Lochet » qui ont été acquises auprès de la commune de SEPPOIS LE HAUT et qui représentent une superficie d'environ 18 hectares.

Le conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à prendre contact avec Maître ANTOINE pour rédiger en urgence les dossiers nécessaires à la régularisation définitive de ces demandes et les faire suivre à l'ONF.

Vote : pour à l'unanimité

2) **Devis pour les travaux de la boulangerie**

L'ancien four de la boulangerie sera changé au mois d'août.

Le nouveau four installé par le boulanger ne produira pas l'eau chaude, la commune propriétaire des locaux doit donc installer un chauffe eau

Il est proposé par l'entreprise DECREUSE un devis d'un montant de 1 140,17 €

vote: pour à l'unanimité

La commune profite de ces travaux pour changer à la boulangerie 3 convecteurs

Il est proposé par l'entreprise BALANCHE un devis de 1 659,09 € pour l'achat et

la pose de ces 3 convecteurs et l'alimentation électrique du chauffe eau.

Vote: pour à l'unanimité

Concernant l'installation d'un rideau soufflant, proposé par l'entreprise BALANCHE, le conseil, d'accord sur le principe, demande à M. Didier LAITHIER de se mettre en relation avec M. et MME TOURNOUX, afin d'installer l'équipement le mieux adapté.

3) Cubature de la carrière pour l'exploitation 2009

Après exposé fait par M. Le Maire concernant la cubature de la carrière pour l'année 2009, il est proposé de demander au géomètre chargé de cette démarche de venir à la rencontre des conseillers municipaux pour leur donner des informations détaillées sur le mode de calcul de cette cubature.

M. Le Maire est missionné pour convoquer le géomètre et informer les conseillers du jour de sa venue.

Vote pour à l'unanimité

4) Demande de subvention formulée par M. Nathanaël Gros

En vue de sa participation aux championnats d'Europe à Prague et aux championnats du Monde à Chicago du concours d'élague « arboriste-grimpeur » M. Nathanaël GROS présente son budget détaillé en vue de ces déplacements et sollicite la commune de Merey-Sous-Montrond pour une participation financière.

Après un débat M. Le Maire propose aux conseiller de voter l'octroi d'une aide financière d'un montant de 150,00 €.

vote 7 voix pour

2 voix contre: Damien REGAZZONI et Noël LAITHIER

2 abstentions: Claude COULET et Xavier MANIN

5) Travaux au cimetière

Proposition der la commission :

-construction de 3 caveaux

-monument sur le caveau communal

-construction d'un ossuaire

-ouverture d'un portail d'entrée côté « Le Clos » comprenant le démontage du mur d'enceinte, pose de 2 piliers et chapeau en pierre de taille, achat et pose d'un portail.

Les devis reçus sont:

-pour la construction des 3 caveaux 2 places4 966,53 HT

-pour le monument du caveau communal et la construction d'un ossuaire:.....3 896,35 HT

-pour la totalité des travaux d'ouverture d'un portail d'entrée côté « le clos »
y compris achat et pose du portail :.....3 177,26 HT

Le débat est ouvert sur la question de ne contacter qu'un seul fournisseur pour ces travaux

Il est répondu que pour les travaux du cimetière et dans tous les cas précédent on en a contacté 2 voir 3 pour retenir toujours le même.

Les devis pour la construction des 3 caveaux , du monument sur le caveau communal et de la construction de l'ossuaire sont soumis au vote

vote : pour à l'unanimité

Concernant l'ouverture d'un portail côté « le clos » et tous les travaux qui y sont attachés le vote est mis en délibéré pour que la commission puisse obtenir d'autres devis.

6) Indemnités du conseil municipal au comptable du trésor

Le montant de l'indemnité proposée par le conseil municipal est de 100%

vote: 8 voix pour

3 abstentions: Sandra BURDIN, Damien REGAZZONI, Thierry INVERNICI

Questions diverses :

« Vivre Ensemble à Merrey » le journal communal sera distribué début juin prochain, les articles à y faire paraître doivent parvenir à la commission pour le lundi 17 mai au plus tard.

Nettoyage des locaux communaux : les prestations de la société ENETT SERVICE ne donnent actuellement pas satisfaction.

Il est décidé de demander un devis à la société AGENA

Fête des mères : la fête des mères sera célébrée à Merrey-sous-Montrond le mardi 1^{er} juin à 20H

Fête du 14 juillet : La commune de Merrey-sous-Montrond souhaite organiser à après midi convivial à l'occasion du 14 juillet afin de réunir les habitants du village dans une ambiance amicale et sympathique.

Elle travaille sur ce projet avec les associations du village pour collecter des idées, les préparer et les mettre en place à cette occasion.

Au cours de la discussion il est mis en avant le risque d'avoir beaucoup d'idées et peu de personne pour les concrétiser.

M. Le Maire souhaite que les membres du conseil municipal participent à la préparation de cette animation.

Une prochaine réunion avec les associations est prévue le jeudi 20 mai prochain à 20H à laquelle participeront Mmes Karina KISRANI, Sandra BURDIN et Mrs Claude COULET, Didier LAITHIER et Guy MORIS.

M. Le Maire lève la séance à 23H45